

TARIFS ANNUELS 2025/2026

COLLEGE ET LYCEE

FRAIS DE SCOLARITE			
Quotient Familial Annuel	Catégorie	Montant mensuel	Total Année
Inférieur à 2000	1	69,63 €	766,00 €
de 2001 à 4000	2	86,54 €	952,00 €
de 4001 à 6000	3	104.81 €	1153,00 €
Au-delà de 6000	4	111.81 €	1230,00 €

Montant annuel de l'étude du soir collège	230,00 €
---	----------

BTS

FRAIS DE SCOLARITE			
Quotient Familial Annuel	Catégorie	Montant mensuel	Total Année
inférieur à 2000	1	84,36 €	928,00 €
de 2001 à 4000	2	100,18 €	1102,00 €
de 4001 à 6000	3	111.91 €	1231,00 €
Au-delà de 6000	4	131,90 €	1451,00 €

RESTAURATION :

Les élèves s'inscrivent par période (Septembre à Décembre, Janvier à Mars et Avril à la fin de l'année scolaire). Le forfait de la période sera calculé sur la base du prix d'un repas abonné qui correspond au tarif 2024/2025 augmenté de la variation constatée des indices contractuels avec la société de restauration au 1er juillet 2025. Pour information : la base du tarif abonné était de 7.45€ au secondaire. Les étudiants sont facturés à la consommation, les apprentis peuvent recevoir un remboursement de 50% par les OPCO.

